

RENING 1

Photo prise en 1991, 1992, 1998, 2000

En bleu, pour l'analyse thématique



Cette maison atypique porte la date de 1696, ce qui en fait la maison en pan de bois de l'est mosellan la plus anciennement datable. Mais l'intérieur a largement été repris au XIX^e siècle.



Document non daté, de source inconnue, communiqué par le voisin.



Il ne reste de pan de bois Renaissance d'origine qu'à l'étage, le rez-de-chaussée a été rebâti en pierre.



Pour une maison de cette époque, le logis paraît fortement développé.



Pignon classique à deux entretroises en partie basse.



Extension, reprise en pierre à l'arrière



Fenêtre typique de la Renaissance à meneau et piédroits moulurés dont le style a duré jusqu'au début du XVIII^e siècle.



Figure classique constituée d'une croix de saint André inscrite dans un losange.

En 1991, le sorte de cette maison était incertain. Maisons Paysannes de Moselle a intercédé auprès de son propriétaire pour qu'il la vende à la commune, en vue d'une restauration, ce qui fut fait. Nous avons même travaillé sur un projet de création de deux gîtes communaux. En pure perte car la maison est encore aujourd'hui dans le même état. La commune s'est contentée de faire protéger le pignon, une protection qui, aujourd'hui, en 2017, commence à faire défaut. Que va devenir cette maison ?

POSSIBILITE D'UN PROJET

Si le millésime 1696, porté au-dessus de la porte d'entrée, en fait virtuellement la plus vieille maison à colombage encore existante en Moselle, la dernière maison à ossature bois de Réning n'a plus une totale uniformité d'âge, en raison des modifications évidentes qui l'ont affectée. La représentation qu'en fait une photographie datant du début du siècle permet déjà de voir que le colombage du rez-de-chaussée a été remplacé par une maçonnerie porteuse, apparemment de brique, bien que les encadrements d'ouverture originels aient été réutilisés. Le plan intérieur n'est pas conforme à l'organisation habituelle des maisons des XVII^e et XVIII^e siècles et présente une certaine diversification des cellules d'habitation plus caractéristique des reprises de plan de la fin du XIX^e et du XX^e siècle. Quant au mur arrière, il a été rebâti après la dernière guerre mondiale, en raison des dommages de guerre provoqués par l'éclatement d'un obus.

Il n'empêche que la maison conserve un grand caractère architectural, par la qualité même de sa façade, de son pignon droit et de sa charpente. Malgré leur apparente diversité d'époques, ses décors intérieurs conduisent à une certaine homogénéité d'aspect, ce qui permet d'envisager une restauration traditionnelle de grande qualité. La maison constitue de fait l'un des éléments majeurs du patrimoine immobilier du village de Réning, il importe de la préserver pour notre profit et celui des générations à venir. Vétuste aujourd'hui, menacée de ruine, elle aurait une toute autre allure si elle faisait l'objet de travaux appropriés, respectueux des matériaux et des techniques de mise en œuvre traditionnelles. Parce qu'elle se révèle désormais plus comme un élément de patrimoine public que privé, et qu'il est peu probable qu'un particulier, à moins qu'il ne soit particulièrement motivé, la restaure pour son propre compte, il serait légitime et bienvenu que la commune d'Albestroff puisse l'acquérir. Ce serait garantir sa sauvegarde.

Reste à savoir quel projet d'usage pourrait être proposé pour cette maison. Cela dépend essentiellement des besoins communaux et des possibilités de prise en charge des lieux par la municipalité d'Albestroff ou les particuliers et les institutions chargés de la représenter. Cette question demande la conduite d'une réflexion suffisante pour qu'il soit possible de parler en termes de projet de réhabilitation, et non pas simplement de restauration. Les usages possibles de la maison sont essentiellement les suivantes :

- Location pour l'accueil d'une famille, dans le cadre d'une politique de gestion de l'immobilier communal.
- Transformation en gîte rural, dans le cadre d'une politique d'accueil plus globale sur le pays d'accueil.
- Transformation en locaux culturels et sociaux, pour répondre à des besoins d'animation.

- Transformation en musée rural, pour répondre au caractère historique du bâtiment et à la nécessité de conserver des éléments de la mémoire communale. Cette dernière option pouvant s'accorder avec la précédente.

Dans un premier temps, une cellule de réflexion pourrait se constituer autour de la municipalité d'Albestroff et de Maisons Paysannes de Moselle, rassemblant les partenaires concernés, pour travailler à la constitution d'un dossier plus élaboré conduisant à des propositions d'utilisation de la maison, à travers la réalisation d'un bilan des lieux accompagné d'un descriptif préalable des travaux à réaliser. L'analyse de ceux-ci doit porter sur deux tableaux : d'une part une remise en état des structures de la maison indépendante de son usage, ensuite un aménagement de la maison en fonction de l'usage auquel elle est destinée.

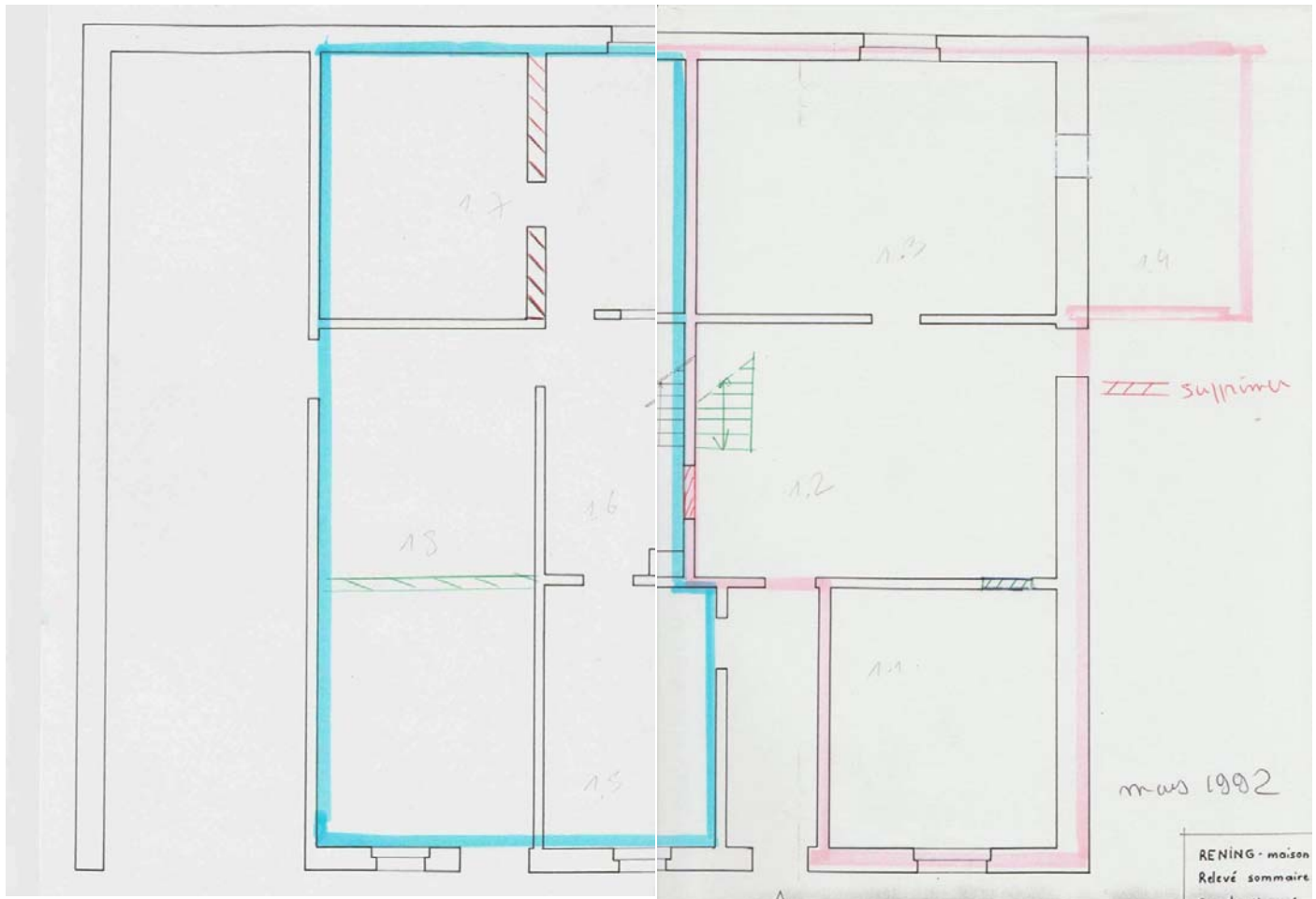
Dans le cadre de cette relation de travail, la commune d'Albestroff pourrait faire valoir sa capacité à pérenniser l'œuvre que constitue le bâtiment, et à rendre légitime l'intérêt public qu'il représente.

Maisons Paysannes de Moselle apporterait son savoir-faire, sa compétence en matière de connaissance et de restauration des maisons anciennes ; elle donnerait de fait crédit à la qualité de l'œuvre.

Il serait souhaitable qu'à ces deux partenaires naturels, puisse se joindre une association locale, si la maison devait servir de cadre à des activités sociales et culturelles, pour rendre plus crédible cette vocation sociale et culturelle.

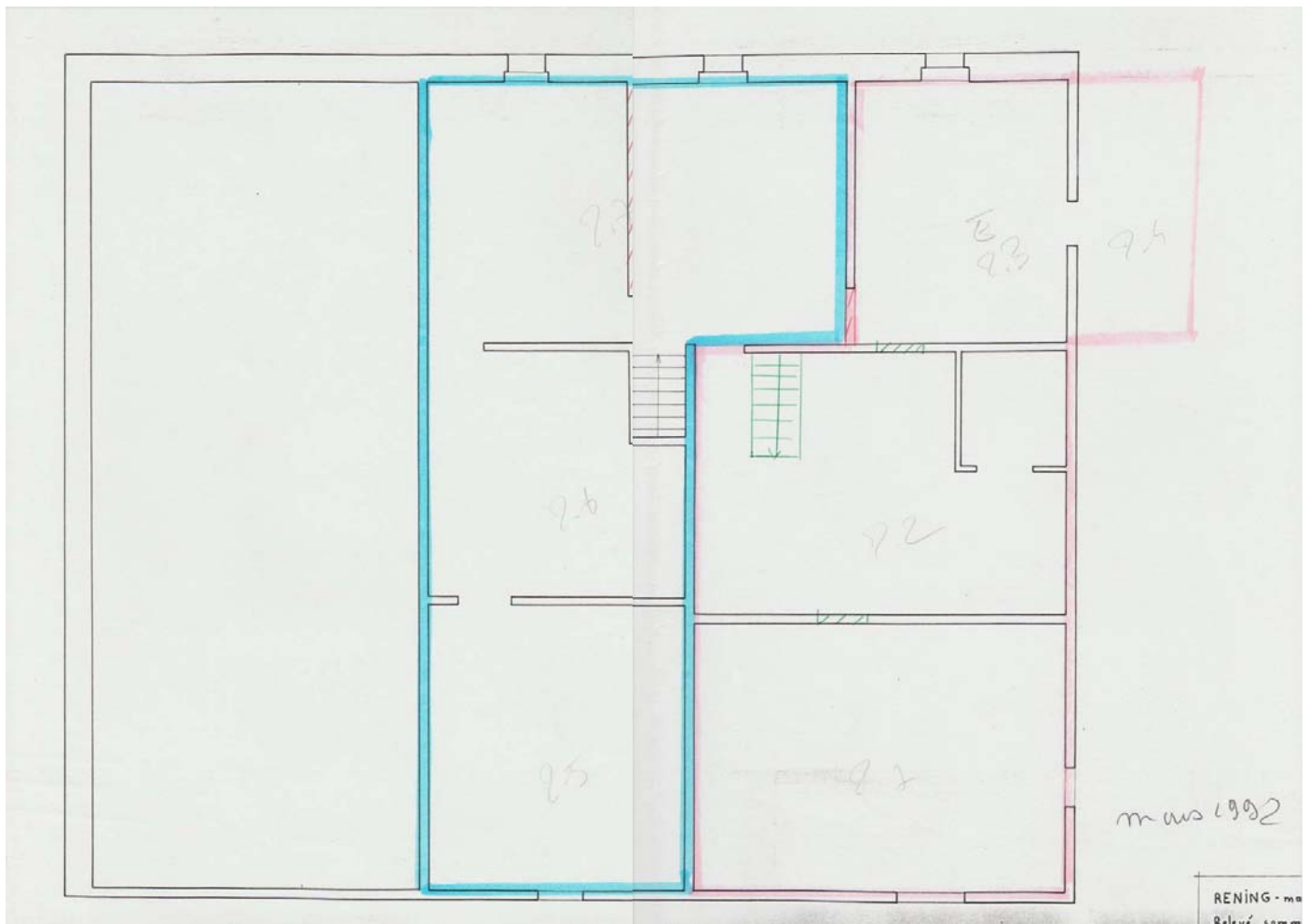
Dans un second temps, l'état des lieux et le descriptif conduisant naturellement à l'élaboration d'un cahier des charges destiné à orienter précisément le travail de restauration, la commune maître d'ouvrage, serait conduite à travailler avec un architecte. Mais la maîtrise d'œuvre pourrait s'effectuer sous forme d'une mission commune entre cet architecte et Maisons Paysannes de Moselle, de façon que cette dernière puisse garantir la validité du travail de restauration. Diverses formules de chantiers sont possibles sans être toujours incompatibles. La première reste l'appel d'offre fait à des entreprises ordinaires, bien que les entreprises de bâtiment traditionnelles soient peu préparées à la restauration des édifices anciens; la seconde pourrait faire intervenir une entreprise plus spécialisée, avec l'apport d'une main-d'œuvre de type C.E.S ou de type bénévole. La mixité des interventions reste possible, comme il en va sur certains chantiers Monuments Historiques importants (Moyen en Meurthe-et-Moselle). Elle donnerait à l'opération une vocation supplémentaire: documentation, recherche expérimentale, sensibilisation et formation de jeunes.

Nous voudrions enfin, insister sur l'intérêt de préserver l'intégrité de la place de l'église, par la sauvegarde de la grange qui se situe à côté de la maison, perpendiculairement à elle. Elle permet de faire valoir une certaine continuité historique de la technique du pan de bois et du passage de la terre crue à la terre cuite, grâce à ses structures respectivement datables du XIX^e et du début du XX^e siècles. Elle est actuellement menacée par la désolidarisation de son angle avant droit, mais pourrait faire l'objet d'une intervention provisoire de sauvegarde. Sa conservation serait également utile sur un plan pratique, pour accompagner l'usage de la maison, notamment pour des activités de plein air.



Le rez-de-chaussée. Maçonneries de pierre extérieure et cloisons en pans de bois. Il est difficile d'apprécier l'évolution de ce plan, par rapport à celui d'origine. Il est serait, pour l'époque, que le logis ait été aussi étendu, avec une surface de grange aussi réduite et une absence apparence d'écurie. En vérité, l'identité des ouvertures, en façade, montre que celle-ci se trouvait bien à droite de la grange. Nos propositions d'aménagement du plan sont modestes, création d'un second escalier pour le second gîte et cloisonnement de l'écurie, suppression des escaliers, de la porte de communication entre les deux gîtes à venir (mais la porte peut être simplement tenue fermée).

Relevés et mise en propre par Jean-Yves Chauvet, François Guéringier, Claire Vanbalberghe et Joseph Zimmermann.



L'étage, maçonnerie de pierre à l'arrière et sur le pignon droit, pans de bois pour le reste.

PROPOSITION D'AMENAGEMENT D'UNE MAISON EN PAN DE BOIS À RENING.

Le plan de la maison en pan de bois de Réning permet d'envisager la création de deux gîtes ruraux assez grands, après de légères modifications consistant dans la suppression d'une cloison au rez-de-chaussée et d'une autre en étage, et dans le percement de quelques portes.

Nous proposons la création d'un premier gîte dans la partie droite du corps de logis, au rez-de-chaussée et à l'étage, et un second dans la partie gauche, au rez-de-chaussée et à l'étage également.

Ce premier gîte (cadre rose) comprendrait au rez-de-chaussée, les pièces 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4.

Le second gîte (cadre bleu) comprendrait au rez-de-chaussée, les pièces 1.5, 1.6, 1.7, 1.8, 2.5, 2.6, 2.7. Ce second gîte intégrerait l'ancienne écurie.

La grange et les greniers restés libres pourraient servir de garage pour la première et de lieux de rangement pour les besoins de la commune pour les seconds.

Pour aménager dans le temps, le coût de restauration de la maison, nous proposons un programme en plusieurs étapes :

- *dans un premier temps*, restauration d'urgence du pignon droit et de la toiture, création d'un gîte provisoire au rez-de-chaussée, intégrant le rez-de-chaussée du gîte auquel serait ajoutée la pièce 1.5 du gîte n°2.

De ce fait, la maison pourrait être assez rapidement en usage et la commune commencerait à percevoir des bénéfices directement injectables pour le financement des travaux de restauration à suivre.

- *dans un deuxième temps*, aménagement définitif et graduel du gîte à partir de la restauration de l'étage.

- *dans un troisième temps*, aménagement du gîte numéro 2 en rez-de-chaussée.

- *dans un quatrième temps*, finition de l'aménagement de ce gîte à l'étage.

- *dans un cinquième temps*, aménagement de la grange, des greniers et fenils.

Les nécessités du chantier permettent d'envisager trois niveaux d'interventions :

- interventions d'entreprises spécialisées pour la réfection du pignon et des travaux sur la charpente et la mise en place des réseaux, des salles d'eau et des sanitaires.

- chantiers mixtes associant un professionnel à des personnes moins qualifiées mais à meilleur coût, du type jeunes en Contrat Emploi Solidarité : pose des planchers, travail sur les plafonds, divers travaux de maçonnerie.

- chantiers conduits par des jeunes de type Contrat Emploi Solidarité : nettoyages, régénération de plafonds, de murs, de sols de terre cuite, de chantiers. L'encadrement des jeunes et leur formation pouvant se faire à partir de journées de stages et sous forme d'un contrôle hebdomadaire.

Cela pourrait conduire au calendrier suivant :

- Courant 1992, estimation très précise du prix d'achat de la maison et des travaux de réfection de la toiture et du pignon.
- Courant 1992, estimation du coût des travaux de restauration de la maison, à partir d'une fourchette de prix simplement destinée à offrir un ordre d'idées (présent document).
- Dès que possible, achat de la maison par la commune et conduite des travaux d'urgence, à partir de financements apportés par le Conseil Général.
- Etablissement d'un programme de travail pour les années à venir, sur la base de nos propositions de chantiers fractionnés.

Descriptif et coût des travaux à réaliser

Les prix que nous donnons sont purement indicatifs et sont destinés à apprécier le coût moyen du projet. Ils correspondent aux tarifs ordinairement en vigueur dans le bâtiment. Il est certain que le choix de formules de chantiers mixtes et de stages permettrait de grandement les réduire, notamment pour la réalisation des crépis. Par ailleurs, des économies pourraient être faites au niveau de la création des menuiseries s'il était possible de négocier leur réalisation par un Lycée d'Enseignement Professionnel. Ces prix sont donnés TTC.

Extérieur

Façade avant :

remplacement du poteau cornier avant droit:	3 000 f
réfection du hourdis sur l'écurie (crépi compris):	31 000 f
crépiage général au mortier de chaux aérienne, pan de bois laissé apparent:	7 500 f
menuiseries portes et fenêtres	20 000 f

Toiture :

Reprise des entourages de cheminée	1 400 f
Reprise de la faîtière, recouverture ultérieure en tuile plate écaille ancienne 300 f le m ² + tuiles	

Pignon droit et charpente :

Reprise de la pointe, du chevron arrière, de la rive ; remplacement ou consolidation de plusieurs pièces (entrait, entrait-retroussé...) + tous travaux de charpenterie, examen nécessaire de l'ensemble de la charpente. Certains liens de fermes sont à consolider, par exemple au niveau de l'écurie. Ferme de bonne qualité entre les deux logis. Panne faîtière à revoir. Chevrons à changer ?, lattes ?:

50 000 f

Réfection totale des hourdis et des crépis: 25 000 f

Aile droite :

À reconstruire en tout et en partie ? Il serait utile de la reconstruire au moins partiellement pour mieux asseoir le volume de la maison:

Façade arrière :

Réfection du crépi à la chaux aérienne:	7 500 f
Réfection de toutes les menuiseries (6 menuiseries):	12 000 f
Réfection de la toiture sur l'angle droit (compris avec la toiture).	

Pignon gauche :

Réfection totale du crépi à la chaux aérienne: 9 000 f

Reprise du bardage au-dessus de l'appentis:

Planches 35 f/ m² (compris avec crépis)

Étanchéité du raccord entre le pignon et l'appentis, à revoir.

Intérieur

Réfection du réseau d'électricité: 40 000 f

Mise en place d'un réseau de chauffage central 60 000 f

(pour un gîte rural, des chauffages d'appoint suffiraient-ils ?)

Création de sanitaires, salles de bain : 2 x 30 000 f 60 000 f

(pour le gîte A, dans la 1.4 et pour le gîte B, dans l'ancienne écurie.).

Couloir :

Bénévolat remise en état de la brique, nettoyage des enduits des murs, dépose du papier peint, lavage de l'enduit du plafond.

Gîte A cadre rose : 50 000 f

Décapage des peintures de toutes les menuiseries.

Pièce 1.1, non visitée (reprise probable des enduits, création d'un sol et régénération du plafond).

Pièce 1.2, remise en état du carrelage, dépose du papier peint et de l'enduit. Dégagement du plafond et nettoyage des poutres.

Pièce 1.3, dégagement du plafond et nettoyage des poutres. Dépose du papier peint, enduit. Restauration du plancher, nettoyage, cirage.

Pièce 1.4, poutraison à revoir. Plafond à déposer. Dépose du papier peint. Création d'une chape sous le plancher. Réfection du plancher.

2.1, non visitée (réfection probable du plafond et des enduits, réagrément de l'estrich en sol).

2.2, estrich dans cette pièce de même que D, réagréer sans détruire. Le plafond est-il bon ? Création d'un escalier.

2.3, 2.4, planchers à refaire, remonter les plafonds, reprendre les enduits des hourdis de torchis.

Gîte B cadre bleu : 80 000 f

1.5 Dégagement du plafond. Régénération de la poutraison, dépose des papiers peints, enduit, plancher à refaire ou restaurer. Isolation de la cave ?

1.6 Nettoyage des solives, pan de bois apparent, dégagement de la porte de communication avec 1.5, hourdis à reprendre en surface, régénération du carrelage.

1.7 Revoir les hourdis en surface, pan de bois apparent, sol en plâtre sur l'arrière, à réagréer. Estrich. Détail technique : préserver l'estrich en sol sans nuire à la qualité de confort de la pièce. Utiliser un matériau de réagrément permettant la pose d'un sol de moquette ou de panneaux de particules sur l'estrich sans altération de celui-ci. Employer une chape isolante ordinaire en veillant à ne pas mouiller excessivement lors de la mise en œuvre. Sur l'avant, remplacement du plancher par de l'estrich ? Désordre actuel reprise sur le mur arrière au-

dessus du linteau. Effondrement du volume extérieur. Détachement du mur arrière de la cloison gauche. Pose d'un tirant ?

1.7 à gauche, (fenêtre cintrée arrière). Suppression du mur de cloison, solives à changer, sol à créer (sur terre battue), tous les enduits sont à refaire, remplacement de la sablière de la cloison arrière, fenêtre cintrée à redessiner.

1.8 écurie . Poutraisons à revoir, dégager les hourdis côté logis, crépi du côté de la grange, arrière à refaire. Fermer la communication avec 1.7, mise en place de sanitaires, dalle et sol en carrelage.

2.5 Plafond et plancher pourris.

2.6 Enduits, régénération des sols et plafonds.

2.7 suppression de la cloison séparant les deux pièces du fond, enduits, régénération des sols et plafonds.

Grange : crépi des murs, replafonner le faux grenier, échafaud, reprendre la communication écurie grange: 15 000, 00 f

Total: 491 400, 00 f

Echelonnement des dépenses

Compte tenu de la possibilité de moduler dans le temps le programme de restauration de la maison, les dépenses peuvent s'échelonner de la façon suivante :

1. Travaux de première urgence: restauration de la charpente, de la toiture et du pignon :
76 400, 00 f
2. Travaux de seconde urgence, façade avant :
31 500, 00 f
3. Travaux de première nécessité, création du premier gîte :
130 000, 00 f
4. Travaux de seconde nécessité, création du second gîte:
160 000, 00 f
5. Travaux de troisième nécessité, façade arrière et pignon gauche:
28 500, 00 f
6. Travaux de quatrième nécessité, grange:
15000, 00 f
7. Travaux facultatifs, reconstruction de l'aile
50 000,00 f
8. Travaux facultatifs, recouverture en tuiles plates écailles anciennes.

Total: 491 400,00 f

Possibilités de financement

Financements de l'Etat

Deux sources de financement non cumulables sont possibles :

- La première au titre de la Dotation Globale d'Equipement qui est de 35 % du coût des travaux H.T., (taux susceptible d'être révisé). Le dossier est traité par la sous-préfecture. La présente opération relèverait de la priorité n°4.
- La seconde au titre du Patrimoine Rural Non Protégé, atteignant un taux équivalent au tiers du coût des travaux, le dossier est traité par le Service Départemental d'Architecture.

Financements du Département

Pour les communes maître d'ouvrage, l'obtention d'une subvention au titre du Patrimoine Rural Non Protégé peut entraîner une subvention équivalente de la part du département dans le cadre d'un contrat Etat/ Département.

Le département accorde également des subventions au titre de la création des gîtes ruraux, pouvant atteindre un plafond d'environ 50 000 f par gîte et une aide complémentaire de 14 000 f pour l'ameublement.

Financements de la Région

La région ne possède pas de ligne budgétaire particulière pour la restauration du patrimoine, toutefois, elle peut intervenir dans le cadre du concours de la maison rurale, organisé par l'union des C.A.U.E de Lorraine.

Autofinancement du projet

L'Office Départemental du Tourisme considère que la location moyenne d'un gîte couvre une période de 18 semaines, les bénéfices par gîte étant en moyenne de 20 000 f à 25 000 f

Pour l'année, les dépenses en électricité supérieures à 4 KW par jour étant facturées en sus. Les sommes à déclarer fiscalement bénéficient d'un dégrèvement de 50 %.

Il apparaît en conséquence que plus de la moitié du coût de la restauration de la maison peut être couverte par subventions, que certaines formules de chantiers peuvent en baisser considérablement le coût., que l'amortissement d'un gîte peut se faire sur quatre à cinq ans pour les sommes restantes.

Fait à Metz le 5 avril 1992

Jean-Yves CHAUVET
François GUERINGER
Joseph ZIMMERMANN

La maison à colombage de Réning ne s'écroulera pas dans l'oubli

Il est des pièces du patrimoine paysan lorrain qui font tellement partie du paysage qu'on ne les remarque plus, qu'on les oublie presque. A Réning, la maison à colombage la plus vieille de Moselle fait l'objet de l'attention des élus, après trente ans d'inoccupation. Sa restauration est envisagée.

« Cela fait bien trente ans qu'elle est inoccupée », constate Michel Festor, maire délégué de la commune de Réning. « Il y a encore une quinzaine d'années, d'autres maisons du même type existaient dans le quartier autour de l'église. » Et de montrer à l'appui des photos prises il y a quelques dizaines d'années sur lesquelles on observe bien l'enfilade de maisons paysannes lorraines à colombage. Avec Jean-Michel Peltre, maire d'Albestroff et conseiller général, il montre le millésime porté au-dessus de la porte d'entrée de la maison qui vient d'être rachetée par la commune : « 1696 », lit-il. « D'après « Maisons paysannes de Moselle », qui est venu se rendre compte sur place, cette maison serait virtuellement la plus ancienne maison paysanne de Moselle, l'une des plus anciennes de Lorraine. » La maison, vue de l'extérieur, conserve un grand caractère architectural par la qualité de sa façade, de son pignon droit. « On voit que le colombage du rez-de-chaussée a été remplacé par un soutènement de briques », explique encore Michel Festor. « Mais les encadrements en bois de la porte d'entrée et des fenêtres, de l'avis des spécialistes, seraient ceux d'origine, réutilisés lors de la construction de la maçonnerie. » Les outrages du temps dans la partie du mur à ossature bois révèlent le hourdis de la maison : il est constitué de terre glaise jaune, de bouse de vache agissant comme dégraissant et de paille ou de roseaux. On aperçoit bien la manière dont il est enchevêtré dans un lattis lui-même encastré entre les poteaux, les entretoises et les décharges.

Une charpente à sauver des eaux

Si l'on pénètre à l'intérieur, du côté grange, on est frappé par la



Jean-Michel Peltre et Michel Festor ont des projets pour sauver cette belle maison à colombage qui, dans le Saulnois, serait la plus ancienne maison paysanne de Lorraine.

beauté de la charpente originelle du bâtiment... mais aussi par les gouttières qui laissent pénétrer l'eau. Les dégâts en sont bien visibles par endroits. La partie du rez-de-chaussée, qui a été habitée, a subi des modifications au fil des siècles.

Le plan intérieur n'est plus conforme à l'organisation habituelle des maisons des XVII^e et XVIII^e siècles. Les reprises des cellules d'habitation sont assez caractéristiques de celles effectuées vers la fin du XIX^e siècle.

A l'étage, on peut encore observer des cloisons en torchis, ainsi que des conduits de cheminée caractéristiques. « La commune vient de racheter la bâtisse, explique Jean Peltre. C'est une belle pièce de notre patrimoine. Notre première préoccupation est la mise hors-eau. Ensuite, il va nous falloir réfléchir aux possibilités de restauration, trouver des partenaires techniques et financiers. » Car c'est bien dans le domaine des finances que réside le plus gros problème : vétuste, quasi-

ment menacée de ruine, la maison à colombage nécessitera d'importants travaux pour sa réhabilitation. Et ce d'autant plus qu'il serait nécessaire d'effectuer ces travaux dans le respect des matériaux et techniques de mise en œuvre traditionnelles. Un groupe de réflexion va certainement se constituer : « Maisons paysannes » est intéressé, le Parc naturel régional de Lorraine aussi », dit encore Jean-Michel Peltre. « Nous avons déjà quelques idées sur la destination future de l'immeuble : nous pen-

sons notamment à y créer un gîte rural ou peut-être un centre d'interprétation. » D'autres idées surgiront peut-être encore du groupe de réflexion.

Toujours est-il que la maison à colombage reste l'un des rares témoins du patrimoine immobilier des villages lorrains d'il y a seulement quelques décennies. Et quelle que soit sa destination future, il importe qu'elle soit sauvée, qu'elle ne s'écroule pas dans l'oubli.

Le village de Réning a fait l'objet d'une étude de Jean Peltre, professeur de géographie à l'Université de Nancy II, fondateur et président de l'association « Villages Lorrains », publiée par le CNRS :

PELTRE Jean, « L'évolution des meix et du bâti dans un village lorrain depuis le XVII^e siècle », in *Géographie historique du village et de la maison rurale*, Paris, Ed. du CNRS, 1980, pp.113-120.

Image du patrimoine

Maison paysanne d'un autre siècle



CHATEAU-SALINS. — Sur le ban de Réning, la plus vieille maison à colombage -elle date de 1696- vient d'être rachetée par la ville d'Albestroff. Jean-Michel Peltre, premier magistrat, et quelques partenaires, dont « Maisons Paysannes » et le Parc naturel régional de Lorraine, ont des projets pour redonner à la vieille bâtisse une nouvelle vocation. Gîte rural ou centre d'interprétation : la réflexion suit son cours dans le Saulnois.

La visite des lieux permet de découvrir un édifice en parfait état de conservation, sur lequel le

temps ne semble pas avoir eu beaucoup de prise. Même si le colombage du rez-de-chaussée a été remplacé par des matériaux plus modernes au fil des années, le hourdis du premier étage est d'époque. Quant à la charpente, elle reste le fidèle reflet de l'architecture d'un autre siècle.

Une belle pièce du patrimoine immobilier lorrain au dire des spécialistes, qui envisagent une restauration traditionnelle et appropriée. Vétuste aujourd'hui, elle n'a pas encore dit son dernier mot. Simple question de cachet. D'image du patrimoine aussi.